



Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen

Instruction civique et morale

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale. Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire. La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code la propriété intellectuelle.

Janvier 2012

Instruction civique et morale

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider.

Au cycle des approfondissements, les objectifs de l'instruction civique et morale sont en priorité la compréhension des grands principes de l'action morale. Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits de chacun, de refuser la violence. Pour cela, les élèves devront apprendre à établir la différence entre les principes universels (les droits de l'homme), les règles de l'Etat de droit (la loi) et les usages sociaux (la civilité). Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'Union européenne, dans le respect dû à la diversité des choix et des options personnels.

L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations. Les élèves étudient les grands textes qui les fondent.

Le socle commun de connaissances et de compétences intègre cette mission fondamentale : il s'agit de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie. Il appartient à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des élèves dans l'exercice de leurs fonctions de faire partager ces valeurs.

L'analyse de situations concrètes présentant un dilemme permettra de faire évoluer le jugement moral. **L'étude de maximes, d'adages juridiques, de morales tirées des fables, le recours à des récits, textes, romans présentant une problématique morale**, permettront de mettre en place des séances d'enseignement dans le respect des thèmes abordés dans la [circulaire relative à l'instruction morale à l'école n°2011-131 du 25 août 2011](#).

L'apprentissage de l'argumentation passera par la justification des points de vue pour aboutir au raisonnement, étayer une idée, voire fonder une opinion.

L'élève est amené à réfléchir, nommer les choses, argumenter, défendre sa position, s'interroger, douter, rechercher. Le maître est le garant des conditions de l'échange et de la conclusion des réflexions menées.

Une trace écrite, reflet d'une interprétation claire et partagée, est indispensable pour formaliser le principe moral dégagé ou fixer la règle de conclusion. Brève, elle se réfère à la problématique soulevée, qu'elle évoque, et permet par sa clarté la mémorisation du principe moral. Des liens sont parfois proposés avec d'autres domaines disciplinaires ou transversaux.

Éléments de connaissances et de compétences sur l'estime de soi, respect de son intégrité et de l'intégrité des personnes

- Apprendre à porter secours¹ ([APS](#))
- Attestation de première éducation à la route² ([APER](#))

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui</p> <p>Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et respecter des règles de vie à l'école et en dehors de l'école. • Coopérer avec ses camarades à un projet, en respectant des règles précises. • Travailler en groupe, justifier un point de vue. 	<p>Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui</p> <p>Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir aux problèmes concrets posés par la vie en collectivité : <ul style="list-style-type: none"> ◦ politesse envers ses pairs et les adultes ; ◦ utilisation de différents registres de langue ; ◦ nécessité d'élaborer un règlement de classe et d'école. • Respecter les règles de la vie collective, entre autres dans les pratiques sportives. 	<p>Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui</p> <p>Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter ses pairs et les adultes, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons. • Identifier une situation de maltraitance (harcèlement ...) ; être capable d'alerter un adulte en tant que victime ou témoin.
<p>Règles de sécurité</p> <p>Interdiction des jeux dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les principales règles de sécurité de la vie quotidienne. • Connaître les objets, les matériels familiers et leurs conditions d'usage (école, maison) pour éviter traumatisme, saignement, brûlure, asphyxie, intoxication. 	<p>Règles de sécurité</p> <p>Interdiction des jeux dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir adapter sa conduite face à des situations spécifiques pour se protéger et préserver les autres. • Savoir lire et respecter les informations, les pictogrammes de danger figurant sur les objets, les matériels, les produits ménagers, les médicaments... 	<p>Règles de sécurité</p> <p>Interdiction des jeux dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir en quoi des comportements sont bénéfiques ou nocifs pour sa santé et celle des autres. • Mémoriser les pictogrammes les plus fréquents figurant sur les objets, les matériels, les produits ménagers, les médicaments...

¹ Circulaire n°2006-085 du 24 mai 2006. Les savoirs et compétences d'« Apprendre à porter secours » sont acquis progressivement de la Maternelle au cycle 3.

² Circulaire n°2002-229 du 25 octobre 2002. L'attestation de première éducation à la route récapitule les savoirs et les savoir-faire pour chaque usage de la route, piéton, passager, rouleur, de la Maternelle au cycle 3.

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les moyens de protection mis à disposition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la nécessité de s'interdire toute violence, verbale comme physique, notamment dans la cour de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les « jeux dangereux » et connaître leurs conséquences. • Savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.
<p>Gestes de premiers secours Prévenir, protéger, alerter, intervenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et nommer des objets et des situations pouvant présenter un risque. • Repérer une situation de danger : différencier les dangers à caractère inhabituel. • Identifier les risques dans un environnement plus lointain. • Respecter les consignes données pour éviter un suraccident. • Se mettre hors de danger pour éviter un suraccident. • Être capable d'alerter un adulte, de demander de l'aide, d'expliquer la situation. • Être capable d'alerter le 15 (SAMU) de manière structurée (se nommer, se situer, décrire la situation et l'état de la victime). • Savoir qu'il vaut mieux ne pas déplacer un accidenté et donner la priorité à l'alerte et à la protection. 	<p>Gestes de premiers secours Prévenir, protéger, alerter, intervenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncer quelques mesures de prévention à mettre en œuvre face à un risque, un danger. • Suivre les consignes données par un adulte, par le médecin régulateur du SAMU. • Être capable d'alerter le 15 (SAMU) de manière structurée (se nommer, se situer, décrire la situation en précisant les parties du corps lésées). • Être capable de protéger autrui des conséquences d'un accident. • Savoir qu'il vaut mieux ne pas déplacer un accidenté en cas de chute ou de choc violent. 	<p>Gestes de premiers secours Prévenir, protéger, alerter, intervenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir réagir face à un accident en étant capable de mener une alerte adaptée. • Être capable d'intervenir auprès d'une victime en assurant quelques gestes de premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> ◦ être capable de rassurer et de reconforter la personne, de dire ce qui a été fait pour elle ; ◦ savoir qu'il vaut mieux ne pas bouger la partie du corps où siège le traumatisme ; ◦ être capable de refroidir une zone brûlée ; ◦ savoir qu'il faut appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée ; ◦ être capable de mettre une personne inconsciente sur le côté. • S'impliquer dans des mesures de protection collective (exercices d'évacuation et de mise à l'abri).
<p>Règles élémentaires de sécurité routière (piéton, passager, rouleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la signification des principaux panneaux routiers et les règles du code de la route, notamment celles qui s'appliquent aux piétons, aux cyclistes et aux passagers. 	<p>Règles élémentaires de sécurité routière (piéton, passager, rouleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncer quelques conséquences du non-respect du code de la route et des comportements dangereux. 	<p>Règles élémentaires de sécurité routière (piéton, passager, rouleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir se rendre visible sur la route (vêtements clairs, surfaces réfléchissantes, gilet, dispositifs d'éclairage...).

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les consignes de l'adulte dans un transport scolaire. • Savoir se comporter sur une zone d'attente : <ul style="list-style-type: none"> ◦ jusqu'à l'arrivée et l'arrêt complet du véhicule ; ◦ après le départ et l'éloignement du véhicule. • Rouler dans l'espace de circulation qui convient à l'engin utilisé, en fonction de l'âge et du code de la route. • Utiliser les équipements de protection (roller, vélo). 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de traverser seul à un carrefour avec ou sans feux, à un rond-point. • Être capable de faire traverser une personne en respectant et en justifiant les règles de sécurité. • Connaître et respecter le code du passager de transport en commun. • Être capable de rouler dans un espace de circulation partagé (vélo, trottinette, roller). • Comprendre l'utilité des équipements de protection. • Vérifier l'état du matériel utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et respecter le code du passager de véhicule particulier. • Préparer un déplacement, un parcours dans un environnement complexe : <ul style="list-style-type: none"> ◦ analyser les dangers et organiser son déplacement en conséquence (conditions de circulation, choix des voies à emprunter...) ; ◦ évaluer la pertinence des choix effectués ; ◦ rouler en groupe, en sécurité, selon l'itinéraire établi. • Participer à un rallye piéton en lien avec les séances d'EPS en respectant les interdictions, la signalisation et les indications gestuelles des agents de circulation.
<p>Connaissances des risques liés à l'usage de l'internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les droits et les devoirs indiqués dans la charte d'usage des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC) de l'école. 	<p>Connaissances des risques liés à l'usage de l'internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les autres et se protéger dans le cadre de la communication et de la publication électronique. 	<p>Connaissances des risques liés à l'usage de l'internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir qu'il existe des droits qui limitent les conditions d'utilisation des documents trouvés en ligne (textes, images, sons, films...). • Trouver des indices avant d'accorder sa confiance aux informations et propositions fournies sur l'internet.
<p>→ Les compétences à acquérir dans le domaine des technologies usuelles de l'information et de la communication sont définies par le brevet informatique et internet (B2i)</p>		
<p>Responsabilité de ses actes ou de son comportement</p> <p>Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui</p> <p>Respect des valeurs partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que chacun est responsable de ses actes et de son comportement et qu'il peut encourir une sanction. 	<p>Responsabilité de ses actes ou de son comportement</p> <p>Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui</p> <p>Respect des valeurs partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations dans lesquelles la liberté n'est pas respectée. 	<p>Responsabilité de ses actes ou de son comportement</p> <p>Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui</p> <p>Respect des valeurs partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations de discrimination contraires aux valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité).

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée. 	

Éléments de connaissances et de compétences sur l'importance des règles de droit dans l'organisation des relations sociales

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que dans une démocratie les lois respectent les droits des hommes et que pour cette raison les hommes doivent s'y conformer. • Connaître la signification des différents symboles de la République française (La Marseillaise, le buste de Marianne, le drapeau tricolore, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »). 	<p>Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître une définition du <i>civisme</i> : participer à la vie politique en votant aux élections, connaître ses devoirs envers l'État (respecter les lois, payer ses impôts...) et ses devoirs envers les autres citoyens. • Connaître le contexte et la date de création de la Marseillaise ; savoir par cœur les 1^{er}, 6^{ème} couplets et le 7^{ème}, dit « couplet des enfants » ; être capable de l'interpréter dans différentes circonstances. 	<p>Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents symboles de l'Union européenne et leur signification : drapeau, nombre d'étoiles, hymne européen (dont la musique est extraite du 4^{ème} mouvement de la 9^{ème} symphonie de L.v Beethoven).
	<p>Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que les lois adoptées en France sont conformes à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. • Connaître l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et pouvoir l'illustrer au moyen de quelques exemples et contre-exemples... (« <i>Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune</i> ».) • Connaître la devise de la République : « Liberté, 	<p>Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre l'article 29 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen : « L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
	Égalité, Fraternité » et pouvoir l'illustrer (article 2).	
	<p>Connaissance d'adages juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et savoir interpréter quelques adages juridiques : <ul style="list-style-type: none"> ◦ « <i>Nul n'est censé ignorer la loi.</i> » ◦ « <i>On ne peut être juge et partie.</i> » ◦ « <i>Une même justice pour tous.</i> » ◦ « <i>Souffre que l'on t'applique la loi que tu as faite toi-même.</i> » ◦ « <i>Les mots s'envolent, les écrits restent.</i> » 	<p>Connaissance d'adages juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et savoir interpréter quelques adages juridiques : <ul style="list-style-type: none"> ◦ « <i>Nul ne peut se faire justice à soi-même.</i> ». ◦ « <i>Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable.</i> » ◦ « <i>La peine est suffisante si elle empêche le coupable de le devenir de nouveau.</i> » ◦ « <i>La peine est injuste si elle est inutile, ou si elle est trop sévère.</i> » ◦ « <i>Un acte est dit bon lorsqu'il est conforme à la loi et à la raison.</i> » ◦ « <i>Tout ce qui n'est pas interdit n'est pas pour autant convenable.</i> »

Éléments de connaissances et de compétences sur les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>Refus des discriminations de toute nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples : <ul style="list-style-type: none"> ◦ être égaux en droits (filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents) ; ◦ pouvoir vivre en famille ; ◦ avoir une identité : un nom, un prénom, une nationalité ; ◦ être correctement nourri et soigné. • Connaître la définition de <i>discrimination</i> : « le fait 	<p>Refus des discriminations de toute nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier quelques droits des enfants, en retenir quelques-uns : <ul style="list-style-type: none"> ◦ droit à l'éducation et aux loisirs ; ◦ droit à la protection contre toutes les formes de violence ; ◦ droit à l'expression et à l'écoute sur les questions qui les concernent ; ◦ droit à ne pas être exploité ; ◦ droit à une justice adaptée à leur âge ; 	<p>Refus des discriminations de toute nature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier quelques droits fondamentaux de l'homme et en débattre : droit de vote, droit de réunion, droit de se déplacer, droit au travail, droit à la santé, droit de grève... • Savoir que l'on peut avoir recours au Défenseur des droits si on est victime de discrimination. • Citer et illustrer quelques cas concrets de discriminations en fonction des opinions politiques, des opinions religieuses, de l'appartenance à un groupe humain particulier (nation, région, ethnie...).

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
<p>de traiter différemment une personne ou un groupe en raison de son origine, de sa nationalité, de sa race, de son sexe, de sa religion, d'un handicap...».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la définition de <i>discriminer</i> : « empêcher quelqu'un d'avoir les mêmes droits que les autres ». • Reconnaître une situation de discrimination. 	<ul style="list-style-type: none"> ◦ droit, en temps de guerre, à être protégé et à ne pas devenir soldat. • Connaître le rôle du Défenseur des droits. • Connaître le rôle de l'UNICEF (Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance). • Citer et illustrer quelques cas simples de discriminations : l'âge, l'origine, l'apparence physique, le sexe, le handicap, la situation de famille, le patronyme. 	
<p>Démocratie représentative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître une assemblée représentative des citoyens : le conseil municipal qui gère la commune. • Connaître les caractéristiques de l'élection du maire : les conseillers municipaux élisent le maire. 	<p>Démocratie représentative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la définition du mot <i>démocratie</i> : « c'est grâce au suffrage universel que le pouvoir est confié à plusieurs personnes. » • Identifier et nommer les élus nationaux désignés en France au suffrage universel direct (Président de la République, députés) ou indirect (sénateurs). • Identifier et nommer les élus locaux : conseillers régionaux pour la région, conseillers généraux pour le département. 	<p>Démocratie représentative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître quelques grands principes de la Constitution de 1958 : la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. • Savoir définir ces termes. • Connaître le fonctionnement de l'Assemblée nationale : une assemblée élue pour 5 ans, composée de députés, qui discute, vote les lois et exerce un contrôle fréquent sur la politique du gouvernement. • Connaître le fonctionnement du Sénat : une assemblée élue pour 6 ans, renouvelable en 2 fois tous les 3 ans, composée de sénateurs élus au suffrage indirect, qui discute et vote les lois présentées par le gouvernement, par l'Assemblée nationale ou par l'un de ses membres. • Citer quelques domaines gérés par les élus locaux : actions sociales, transport, culture, environnement...
<p>L'élaboration de la loi et son exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir qui vote les lois et qui nomme les 	<p>L'élaboration de la loi et son exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les articles 6 et 9 de la Déclaration des 	<p>L'élaboration de la loi et son exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'importance et le rôle des lois dans la

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
membres du gouvernement.	droits de l'Homme et du citoyen : « Art 6 : La loi doit être la même pour tous soit qu'elle protège soit qu'elle punisse »; « Art 9 : Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable [...] ».	vie citoyenne. • Connaître le cheminement d'une loi : la navette parlementaire.
Les enjeux de la solidarité nationale <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que la Nation garantit la protection sociale et la solidarité intergénérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Préambule de la constitution de 1946</i> « La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé(...), le repos et les loisirs. Tout être humain qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. ». 	Les enjeux de la solidarité nationale <ul style="list-style-type: none"> • Connaître dans leurs très grandes lignes les recettes et les dépenses de l'État et des collectivités locales. 	Les enjeux de la solidarité nationale <ul style="list-style-type: none"> • Connaître dans leurs grandes lignes la nature et le fonctionnement des principaux impôts directs et indirects (impôt sur le revenu, taxes locales, TVA).

Éléments de connaissances et de compétences sur les traits constitutifs de la nation française

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
Caractéristiques du territoire français : la langue nationale <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que la langue de la République est le français. • Connaître quelques caractéristiques du territoire français à travers les cartes, les symboles, le sport (équipes de France, jeux olympiques). 	Caractéristiques du territoire français : la langue nationale <ul style="list-style-type: none"> • Connaître quelques grandes étapes de la construction de la langue française (divers dialectes, langue d'oïl dans le nord et langue d'oc dans le sud). • Savoir que des langues régionales côtoient la langue nationale. 	Caractéristiques du territoire français : la langue nationale <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la date de la création de l'Académie française (1635). • Connaître le rôle de l'Académie française : <ul style="list-style-type: none"> ◦ veiller sur la langue française ; ◦ jouer un rôle de mécénat : décerner chaque année environ 60 prix littéraires, dont le Grand Prix de la Francophonie qui témoigne du rayonnement de la langue française dans le monde.
Étapes de l'unification française <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que la France s'est constituée très 	Étapes de l'unification française <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les territoires français dans le monde, 	Étapes de l'unification française <ul style="list-style-type: none"> • Connaître quelques grandes étapes de

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
lentement et que ses frontières ont évolué au cours des siècles.	les DROM-COM (départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer).	l'unification du territoire en relation avec le programme d'histoire.
		Règles d'acquisition de la nationalité française <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française.

Éléments de connaissances et de compétences sur l'union européenne et francophonie

Cours élémentaire deuxième année	Cours moyen première année	Cours moyen deuxième année
La diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que la construction de l'Europe a été motivée par la volonté d'établir une paix durable entre ses pays fondateurs. 	La diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux pays de l'Union européenne et les différentes étapes de la construction de l'Europe. • Comprendre que l'Europe est née de la volonté des États dévastés par la guerre d'unir leurs forces pour construire un espace de paix et de développement économique. 	La diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la notion de citoyen européen. • Connaître les principes qui en découlent (libre circulation des personnes et des biens, passeport identique, monnaie commune, échanges au niveau de l'éducation...).
La communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que le français est une langue internationale. • Connaître les États où l'on parle français. 	La communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la définition de la <i>francophonie</i> : « ensemble des 190 millions de personnes parlant français sur les cinq continents. » 	La communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones <ul style="list-style-type: none"> • Savoir que l'usage du français dans d'autres pays s'explique en partie par l'histoire coloniale de la France, mais aussi par la présence dans le monde d'un réseau d'écoles et de lycées français. • Savoir que la langue française s'est transformée hors de France et a donné de nouvelles langues appelées créoles.